L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraîssant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois.................. 1 50

Quatre Mois.............. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Dénis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la ligne du chemin de fer "Frisco."

Bon cottage double et lot à bâtir d'encoignure, 512 et 514 N. Johnson à l'encoignure de la rue Touleuse.

Succession de James Clark.

No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, le 4 juin 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1903, de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Ce certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Toulouse ou promenade Carondelet, Prieur, Johnson et St Louis, formant l'encoignure de la rue Toulouse ou promenade Carondelet, et la rue Johnson, et mesurant 45 pieds 1 pouce 7 lignes de face à ladite rue Toulouse sur 76 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur et façade sur la rue Johnson, et 80 pieds, 3 pouces, et 3 1|2 lignes, de profondeur sur la ligne opposée avec une largeur de 45 pieds sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 512 et 514 rue N Johnson et comprenant un bon cottage double de 3 chambres, citerne etc, de chaque côté.

Loué à des locataires qui paient promptement et un placement certain d'augmenter en valeur.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Jos F. Walton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Pierson & Pierson, avocats.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spéculateurs et Placeurs, Attention!

Cette maison double à deux étages, Nos 2115 et 2117 rue Tchoupitoulas.

Maison simple à deux étages, No 2111 rue Tchoupitoulas.

Cottage double 730 et 732 rue Market.

Sept lots dans le Troisième District.

20 lots de terre dans le Septième District.

3 certains lots de terre dans le Septième District.

In re Robert C Klefforth et als vs Geneva Klefforth et als.

No 70,101—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu et signé en Cour ouverte le 29 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulés et numérotée, la propriété suivante, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, situés et étant dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, maintenant Tchoupitoulas, Rousseau, Jackson et Joséphine, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: celui le plus près de la rue Jackson mesurant trente deux pieds, deux pouces, six lignes et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur de cent quatre-vingt cinq pieds un pouce sept lignes sur la ligne de côté vers la rue Jackson, de cent quatre-vingt neuf pieds, trois pouces, une ligne sur la ligne le divisant de l'autre lot; et trente et un pieds, onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond; et l'autre lot mesurant trente deux pieds deux pouces six et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la lignne de côté vers la rue Jackson; cent quatre vingt treize pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Joséphine, et trente et un pieds onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond; le tout d'après un plan fait par John F Braun, voyer et architecte, daté le 21 mai 1875.

Améliorations—Sur le lot le plus près de la rue Jackson, les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant 6 chambres, citerne de chaque côté. Les améliorations sur le lot contigu consistant en une maison simple à deux étages contenant magasin et 2 chambres au rez-de-chaussée et 6 chambres au premier étage, aussi écurie, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Annonciation dans le premier district de cette ville, désigné par la lettre "A" dans l'ilet borné par les rues Market, Chippewa, autrefois Pacanier, St James et St Thomas, autrefois St Jean Baptiste, d'après un devis du même et est contigu à la propriété annexée à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, un notaire, le dix-neuf d'août 1867. Ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces deux et trois quarts de lignes à la rue Market par cent cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du lot désigné par le numéro "2" sur un devis annexé à un acte passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire, le vingt et un juin 1847, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa anciennement rue Pacanier.

Améliorations—Les améliorations consistent en un cottage double Nos 730 et 732 rue Market, contenant 4 chambres, hangars et citernes de chaque côté.

3° Sept lots de terre situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Magistrat, Montégut et Féliciana, désignés par les Nos "un", "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" et "sept", d'après un plan dressé par Wm De Young, architecte, daté le treizième jour de février 1862, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en la Nouvelle-Orléans; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Lots Nos "un", "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" mesurant chacun trente et un pieds sur la rue Feliciana, par cent quinze pieds de profondeur, et le lot No "sept" mesurant trente cinq pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Feliciana, par cent quinze pieds de profondeur et vingt six pieds dans le fond.

4° Vingt lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes, dépendances y appartenant, situés dans le septième district, ville de la Nouvelle Orléans, autrefois dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désignés par les numéros "un" à "vingt" inclusivement, dans l'ilet 203:13 sur le plan de la ville de Carrollton borné par les rues Eagle, Jackson, maintenant Gén'l Ogden, Collapissa et Quatorzième, maintenant Oleander, sur un plan paraphé "Ne Varietur" par O. De Armas, notaire, en la Nouvelle Orléans, le 11 septembre 1858, et déposé en son étude et mesurant chacun comme suit:

Lots Nos "un" et "deux" mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent cinquante deux pieds, six pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos "trois" à "douze" inclusivement mesurant chacun trente pieds six pouces à la rue Colapissa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot "trois" formant l'encoignure des rues Eagle et Collapissa; les lots Nos treize et quatorze mesurant chacun trente pieds et six pouces de face à la rue Eagle par une profondeur de cent vingt deux pieds entre lignes parallèles; les lots Nos quinze à vingt inclusivement mesurant chacun trente pieds, six pouces de face à la rue Quatorzième par une profondeur de cent vingt deux pieds, entre lignes parallèles.

5° Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson (maintenant Gen. Ogden), Collapissa et Quatorzième (maintenant rue Oleander), désignés comme lots Nos un, deux et trois, dans l'ilet No 473, lesdits lots Nos un, deux et trois mesurant cent quatre vingt trois pieds de face à la rue Quatorzième, par cent vingt deux pieds de profondeur. Ledit lot No un formant le coin des rues Quatorzième et Mary

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1903, le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur, au moment de l'adjudication; l'actes de vente devant être passé pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mai—2 8 10 17 24 31—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE A. MERCADAL.

No 69,799—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 11 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de Cour signé le 8 mai 1903, par l'Hon juge George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, etc., à cela y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 223, borné par les rues Baronne, Lafayette, Carondelet et Girod, désigné comme lot No 19, sur la liste presente d'assessement, et par le No 18, sur le devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 3 septembre 1872, et annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire de cette ville, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folio 538, ledit lot mesurant, en mesure anglaise, d'après ledit devis, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur cent soixante dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une jolie et substantielle résidence en briques à deux étages avec mansarde, No 616 rue Baronne, avec dépendances contenant 5 chambres, et à une petite distance de la meilleure section commerciale de la ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, les billets portant six pour cent d intérêt par an de la date de la vente, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le payment des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur ou pourteurs des billets et d'assumer et payer en plus au dessus du prix de l'adjudication les polices d'assurances courantes et les taxes de 1903 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers, s'il y en a, seulement de la date du passage de l'acte de vente. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Puig, notaire.

Denègre, Blair & Denègre, avocats.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE BRYAN DALY.

No 70,309—Cour Civile de District, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur - JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 1er mai 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent situées dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Annonciation, Joséphine et Chippewa, désignée comme le lot B, commençant à une distance de quarante sept pieds et deux lignes de l'encoignure des rues St André et Annonciation, et mesurant dix-sept pieds de face à la rue St André, seize pieds 11 pouces et six lignes de largeur dans le fond, sur cent vingt six pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annonciation, cent vingt sept pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Chippewa.

Conditions:—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1903, et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant le notaire devant être nommé par l'encanteur aux frais de l'acquéreur.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DU

Septième District.

Succession de Valsin Léonard Fortuné et Sophie Fortuné

No 70,461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune.— JEUDI le 25 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté le 19 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet No 117, borné par les rues Dante, (anciennement rue Madison), Elm, (anciennement rue Troisième) Zimpel et Cambronne, désigné par le numéro six et mesurant trente pieds de face à la rue Dante sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot a été acquis par le dit V L. Fortuné, de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après l'acte passé pardevant J D. Taylor, notaire, le 14 mai 188?, enrégistré dans le livre des transferts, No 128 folio 304.

Et à 10:30 a. m. même jour, sur lesdits lieux, un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. Acte de vente et assumant les taxes de 1903 aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deibel Sr. notaire, bureau au deuxième étage de la bâtisse Maçonnique.

24 mai—24—juin 7 14 21 25

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IN RE.

Levinson & Casey,

EN LIQUIDATION.

Cour Civile de District, No 70,506, Division D

PAR CICERO A RAMSEY, Encanteur—Bureau No 342 rue Carondelet—JEUDI, le 28 mai 1903, à 11 heures a. m., au No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre du juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 mai 1903, et rendu dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, la propriété ci-après décrite, à savoir: Le tout et particulièrement le stock de marchandises, articles et marchandises, machines à coudre installations, en fait tout l'attirail d'un tailleur, le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Richard & Vidrine, avocats.

16 mai—16 17 24 27 et 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Margaret Windstein, femme de Peter J. Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70 694 — Division B — Attendu que Geo. A. Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret Windstein, femme de Peter J. Smith, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Robert J. Maloney, Paul H. Maloney, avocats.

29 mai - juin 2 7

Succession de Charles J. Boatner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,649 -Division A—Attendu que Mme Frances Rowena Boatner (née Mayo) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles J. Boatner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

23 mai—23 27—juin 1

Succession de Laurent Nicholas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70,633—Division E—Attendu que George Nicholas a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Laurent Nicholas, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.

21 mai—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

VENTE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATEUR,

Ce Proéminent point historique.

AU COIN DES RUES

CAMP ET NATCHEZ,

Comprenant l'Edifice Double à Quatre Etages, en Briques, de Valeur, Central et Attrayant (Occupant deux lots de terre),

Nos 400, 402 et 404 Rue du CAMP, et 534, 536, 538 Rue NATCHEZ

—SITUÉ DANS—

Le Cœur du Centre Commercial,

A proximité de toutes les principales Banques et Compagnies d'Assurances, du proéminent Commerce en gros et détail, des Bourses, Journaux, et Bâtisses de Bureaux, sur la rue principale, et à seulement un îlet du site populaire, le plus approprié et probablement de la nouvelle

Bâtisse de la Poste

—AUSSI—

Le Joli et Attrayant Cottage-Résidence Simple,

No 804 Ave Napoléon,

—ENTRE—

Les Rues Constance et Magasins.

SUCCESSION DE P. H. SKIDMORE.

No 67,379—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul, Encanteur — Bureau 725 rue Commune—MARDI, le 9 de juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertu et conformément a un jugement rendu le premier de mai et signé le 7 de mai 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de P. H. Skidmore, il sera vendu à l'enchère pour opérer un partage, savoir—

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magasin et Poydras, désignés comme lots A et B, sur un plan fait par J. A. Deitel, Jr, daté le 28me jour de février 1880, et mesurant chacun vingt six pieds de face à la rue Camp, par quatre vingt quatre pieds quatre pouces de profondeur

Les améliorations comprenant la grande bâtisse double en briques à quatre étages désignée par les numéros municipaux 400, 402 et 404 rue du Camp et 534, 536 et 538 rue Natchez, splendidement située dans la section commerciale dans une des principales rues entourée par toutes les premières institutions commerciales. Cette propriété de valeur avec quelques améliorations modernes avec peu d'argent sous une administration intelligente rapportant de magnifiques revenus augmentant continuellement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jéna, Magasins et Constance, et mesurant trente et un pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon, trente pieds neuf pouces dans le fond sur cinquante pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant le joli et commode cottage résidence connu comme No 804 avenue Napoléon.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans, ou à 1, 2 et 3 ans de crédit, au gré des acheteurs, en billets portant 6 0|0 d intérêt par an du jour de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devra contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation, et 5 0|0 frais d'avocats en cas de procès pour obliger le paiement des billets, ensemble avec toutes les clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devra assurer les bâtisses ou améliorations jusqu'au montant dues sur les billets et transférer la police aux porteurs des dits billets, et d'assumer de payer en plus du montant de l'adjudication, les taxes de 1903 et le pro rata des polices d'assurance non expirées, et de déposer dans les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix, au moment de l'adjudication. L'acquéreur aura droit aux loyer, du jour du passage de l'acte de vente.

Actes de vente aux frais des acheteurs pardevant Félix J. Puig, notaire.

Denègre, Blair et Denègre, avocats.

9 mai—9 10 17 24 31—juin 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 70,594, Division A—S. J. Easley vs ses créanciers—Ordre —Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit tenue et convoquée pardevant John C. Davey, Jr., notaire public en cette ville, commençant mardi, le 16 juin 1903, dans le but de voter sur l'application du plaignant pour un répit de six, douze et dix-huit mois pendant lesquels pour pouvoir payer ses dettes sans intérêt que G. Fernandes, Jr, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant; et que dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette Cour que toutes procédures contre sa personne et sa propriété soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 13 mai 1903.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

15 mai—15 30—juin 13

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN! FOIN! FOIN!

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — SAMEDI, le 30 mai 1903, à 11 heures A. M., au dépôt du T. & P. R R, au pied de la rue Thalia, pour le compte de qui cela peut concerner sous l'acte 124 de 1890, à l'enchère publique il sera vendu: De Moundville. Mo, consigné à ordre, notifiez E. R. Boynton & Co, H C A N. No 159. Un car de foin en balle.

Conditions—Comptant sur les lieux

28 mai — 28 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE,

Carré d'ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne,

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN.

VENDREDI, LE 5 JUIN 1903.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune, VENDREDI, le 5 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,083, dans l'affaire de D R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé étant, et se trouvant, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine Martin (maintenant Willow) et Claiborne; ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S. Dunbar, daté le 9me jour de janvier 1845, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow ou Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Martin ou Willow, et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds, 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 120 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots Nos 3 et 4 123 pieds, 8 pouces et 7 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes et sur les lignes des lots 8 et 9, 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec confession de jugement et toutes ces autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903, et faire un dépôt comptant ou chèque certifié égal à 10 pour cent du montant de l'enchère, le chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur, J. J. Lewis. Pour plus de renseignements références faites au registre dudit procès de D.R. et W.P. Lewis vs American Naval Stores Co, et spécialement au décret de vente dans cette affaire, rendu le 28 avril 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

H. H HODGSON, Maître Commissaire.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 5

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Antoine Bives et Sophie Bode, Veuve etc.

No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 30 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, la dessus y appartenant, ledit lot étant situé dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Austerlitz et Genl Taylor, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 168, et mesurant 29 pieds de face à la rue Genl. Taylor sur 133 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un cottage simple, connu comme le No 708 rue Genl Taylor.

Conditions — Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès; la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.

Stafford et Lambert, avocats.

26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Résidence de Choix

2432-34-36-38 rue Conti, coin. Rocheblave.

Succession de William Bernard.

No 70,458—Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 16 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 mai 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Bienville et Conti, désignée comme lot A, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Rocheblave et Conti et mesure, M. A., 47 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Conti.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, la balance en un ou en et deux ans à 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1903, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais des acquéreurs.

16 mai — 16 17 24 31 — juin 7 14 16

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un Superbe Ilet de Terre avec toutes les Améliorations qui s'y trouvent

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Les banquettes sont élevées et pavées. Une occasion pour les spéculateurs, les agents individuels et placeurs permanents.

IL SERA VENDU EN BLOC, LE JEUDI 11 JUIN 1903, A MIDI.

Mme Magdelena Berner, tutrice, vs Joseph B. Berner et Als.

No 70,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 29 avril 1903, et signé le 5 mai 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Patton et Constance, et est composé de vingt quatre lots. Ledit ilet mesure trois cent onze [311] pieds six et une demie lignes [6 1|2'''] de face à la rue Constance, trois cent dix sept [317] pieds six [6] pouces et sept lignes et demie [7 1|2] de face à la rue Patton, [290] deux cent quatre vingt dix pieds de face à la rue Webster et deux cent quatre vingt neuf pieds [289] sept [7] pouces et deux [2''] lignes de face à l'avenue Henry Clay.

Les améliorations sont connues comme 623 avenue Henry Clay, et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté, galerie, 4 chambres, citerne, hangar, etc, dans la cour. L'ilet entier est entouré d'une barrière et les banquettes tout autour sont pavées. On s'en sert comme "truck farm", ferme et jardin et il y a une grande écurie, grange et de nombreux hangars.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur lequel devra aussi assumer les taxes de 1903 en plus et au-dessus du prix de la vente: un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 10 11

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Léon Aubin — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 70,436. MERCREDI, le 3 juin 1903, à 10 heures A. M., sur les lieux [No 1634 avenue Tulane, à l'encoignure de la rue Magnolia, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique les effets mobiliers décrits, dans l'inventaire de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée Termes et conditions — Comptant sur les lieux.

E. A CARRERE, encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

24 mai — 24 27 — juin 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Jeudi, le 11 juin 1903, à midi.

Elégante résidence et emplacement d'affaires, 1634 avenue Tulane,

A l'encoignure de la rue Magnolia, vis-a-vis du Marché Claiborne.

Succession de Léon Aubin.

No 70,436—Cour Civil de District pour la Paroisse d Orléans, Division B

PAR E. A CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 11 mai 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes à cela y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 405 borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), Magnolia Gravier et Claiborne, désigné comme lot No 19 sur un plan dressé par C A. Hedin, ingénieur civile, le 23 décembre 1851 déposé dans l'étude de Richard Brenan, ancien notaire en cette ville, comme plan No dix, lequel dit lot de terre formant l'encoignure des rues Commune, (maintenant avenue Tulane) et de la rue Magnolia et mesurant en mesure américaine, vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à la rue Commune (anciennement Tulane) par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Magnolia.

Etant la même propriété acquise par ledit défunt Léon Aubin de Christopher McEvoy, par acte pardevant Charles C. Audry, notaire, daté le 11me jour de mai 1883, enregistré dans le livre des transferts 120, folio 14.

Les améliorations sont connues comme No 1634 avenue Tulane, et comprenant une bâtisse en bois converte en ardoise et contenant magasin, quelques sept chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 au-dessus et en plus du prix de la vente. l'acte de vente pardevant P. A. Simmons, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE Encanteur.

J. C Henriques, avocat.

12 mai—12 17 24 31—juin 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Carl C. A. Karbs, No 70,340, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, LUNDI, le 22 juin 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, David et Dounne, désigné comme lot No 15, sur un plan fait par John F. Braun & Compagnie daté le 23 octobre 1893; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, deux pouces et une ligne de face à l'avenue Carrollton sur cent treize pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 14, et cent onze pieds et huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 et trente deux pieds deux pouces et deux lignes de largeur dans le fond.

2° Une certaine étendue ou morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environs soixante quinze (75) milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant et mesurant la moitié (1|2) d'un (1) arpent de face sur ledit fleuve sur une profondeur de quarante (40) arpents et étant bornée du côté supérieur par des terres appartenant à John L. Bun et du côté inférieur par des terres appartenant à John L. Buras.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903. Les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais des acquéreurs. E. A. CARRERE, Encanteur.

23 mai—23 30—juin—6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Magdelena Berner, Tutrice vs Joseph B. Berner et als.

No 70,120— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— Division E.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après décrits, No 623 avenue Henry Clay dans le sixième district de cette ville, MARDI, le 2 juin 1903 à 10 h.a.m., précise la propriété mobilière décrite dans l'invnetaire enregistré dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. A. CARRERE, Encanteur.

23 mai—23 27—juin 1 2

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu de et conformément à un ordre émané, daté et signé le 26 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire de la succession de Caar les Willibald et als, No 58,241, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique LUNDI, le 29 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, etc. dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Johnson, Prieur et Florida Landing, désigné par le No 19 et mesurant 27 pieds de face à la rue Cypress sur 141 pieds 4 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903. l'acte de vente pardevant Robert Legier notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. E. A. CARRERE

J. C. HENRIQUES Encanteur

Avocat

29 mai—29—juin 5 12 19 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District

Portant le No municipal 1913 rue Foucher, entre les rues Dryades et Remparts.

Security Building and Loan Association vs Sam'l J. Ambrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Delachaise, Dryades et Remparts, désigné comme lot No dix sept de l'ilet No 469 et mesurant vingt huit pieds neuf pouces et quatre et quatre-cinquièmes lignes de face à la rue Foucher, par cent six pieds deux pouces et neuf-vingtièmes d'une ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Rempart, cent sept pieds trois pouces et cinq et un vingtième lignes de profondeur sur l'autre côté, et vingt huit pieds dix pouces et un cinquième d'une ligne de largeur dans le fond

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocat pour la plaignante.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le numéro municipal 1915 rue Bourbon, entre les rues Marais et Urquhart.

The Teutonia Loan and Building Company vs Marshall Marceil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,354 – En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon ce dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 497, borné par les rues Bourbon, Marais, Urquhart et Touro, mesurant trente un pieds onze pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, étant la moitié du lot No 257 dans l'ilet No 29 du nouveau faubourg Marigny, borné sur un côté par l'autre moitié dudit lot et sur l'autre côté par le lot No 258, le tout d'après un plan dudit faubourg, daté le 10 novembre 1809, annexé à un acte du 15 mai 1819, passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 4

Succession de Samuel Leathem et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,066—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph E. Renecky, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. J. Hennessey, avocat.

20 mai—20 24 29